

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
8 AVRIL 2015**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 8 avril 2015, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

<b>Jean François Delisle</b>	<b>maire</b>
<b>Nicola Ranieri</b>	<b>cons. au poste no: 1</b>
<b>Charles Auguste Côté</b>	<b>cons. au poste no: 2</b>
<b>Marielle Ménard</b>	<b>cons. au poste no: 3</b>
<b>Marc Gravel</b>	<b>cons. au poste no :4</b>
<b>Sylvain Gauthier</b>	<b>cons. au poste no: 5</b>
<b>Fatima Hamadi</b>	<b>cons. au poste no: 6</b>

**Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général**

**Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.**

**Tous les membres du conseil ont été convoqués à la présente assemblée.**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 13 h 14 par monsieur Jean François Delisle, maire.

\*\*\*\*\*

**Mot de bienvenue du maire**

**Adoption de l'ordre du jour**

**106-04-2015**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

**Mot de bienvenue du maire**

**Adoption de l'ordre du jour**

**1. Dossier expropriation chemin Laurin**

1.1 Offre de règlement

1.2 Nomination d'un notaire

1.3 Transfert de postes

**Période de questions**

**Levée de l'assemblée**

\*\*\*\*\*

**1. Dossier expropriation chemin Laurin**

**1.1 Offre de règlement**

**107-04-2015**

CONSIDÉRANT les démarches en expropriation d'un terrain situé en bordure du lac Quenouille et du chemin Laurin propriété de mesdames Linda Loranger et Marlène Rosen, d'une superficie de 919.5 mètres carrés;

CONSIDÉRANT les négociations entre les parties afin de parvenir à une entente pour que la Municipalité devienne propriétaire du terrain en une plus grande étendue d'une superficie de 1354.5 mètres carrés;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
8 AVRIL 2015**

étant dissidentes, d'acquérir une partie du lot 20 A, rang 11 canton Archambault, décrit sur le plan et description technique préparé par monsieur Sébastien Généreux, arpenteur-géomètre, minute 4625, plan Y-60491, dossier : 2011-462R situé au lac Quenouille et appartenant à mesdames Linda Loranger et Marlène Rosen, pour une somme de 70 000\$.

Le maire, monsieur Jean François Delisle et le directeur général, monsieur Sylvain Michaudville étant autorisés à signer tous les documents auprès de la Cour pour mettre fin aux recours intentés relativement à ce dossier.

\*\*\*\*\*

**1.2 Nomination d'un notaire**

**108-04-2015**

CONSIDÉRANT la résolution 107-04-2015;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, de nommer Me Daniel Pagé, notaire pour préparer le contrat d'achat d'une partie du lot 20 A, rang 11 canton Archambault, décrit sur le plan et description technique préparé par monsieur Sébastien Généreux, arpenteur-géomètre, minute 4625, plan Y-60491, dossier : 2011-462R; les honoraires étant à la charge de la Municipalité.

Que monsieur Jean François Delisle, maire et monsieur Sylvain Michaudville, directeur général soient autorisés à signer tous les documents pour réaliser la présente.

\*\*\*\*\*

**1.3 Transfert de postes 2015-08**

**109-04-2015**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, d'accepter le transfert de poste numéro 2015-08 concernant l'offre de règlement dans le dossier d'expropriation d'une partie du lot 20 A, rang 11 canton Archambault, situé au lac Quenouille et appartenant à mesdames Linda Loranger et Marlène Rosen, incluant les frais de notaire pour un montant de 73 000\$.

\*\*\*\*\*

**Période de questions  
Levée de l'assemblée**

**110-04-2015**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 13 h 39.

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.**

\_\_\_\_\_  
**Jean F. Delisle,  
Maire**

\_\_\_\_\_  
**Sylvain Michaudville  
secrétaire-trésorier, directeur général**